

ZONE SUD-OUEST COMMERCIALE
TEL 05.62.89.25.25
FAX 05.32.00.61.27
AGREMENT SANITAIRE
FR 46.309.004 CE

SYSCO FRANCE SAS
M.N. DE RUNGUS, BATIMENT A1 - 94550 CHEVILLY-LARUE
APE 46.39A - RCS CRETEL 316807015 - N° TVA FR22316807015

REGLEMENT A ADRESSER :
Sysco France
CS 30041 - 76201 Dieppe Cedex
IBAN :
FR7630004003420002001211042
BIC:BNPAPFRPPXXX

SYSCO France
Depot : SOUILLAC
Route de MARTEL
46200 SOUILLAC
Capital 100.000.000,00 Euro

VOS REF		N° REP		DATE FACTURE		DATE LIVRAISON		ADRESSE DE LIVRAISON		ADRESSE DE FACTURATION	
N° CLIENT		SOU111		24.09.2025		24.09.2025		REST. AUBERGE SANS FRONTIERE		REST. AUBERGE SANS FRONTIERE	
N° FACTURE		N° TEL		DATE ECHÉANCE		JOUR		MME BOURGADE ISABELLE		MME BOURGADE ISABELLE	
1251619846		S14		10.10.2025		NBLIASSE		LE BOURG		LE BOURG	
TYPE PRODUIT		FACTURE				N° TOURNÉE		46340 DEGAGNAC		46340 DEGAGNAC	
						PAGE					
						1/1					
						T44111					

POIDS LIVRÉ: 7,500 KGS
ORIGINAL
TEL.: 0565415288
V/TVA : FR 42479371585

CARTONS	SOUS-CART	CODE PDT	DÉSIGNATION DU PRODUIT	PU BRUT	**	QUANTITÉ	U.F	PU NET	TVA	MONTANT H.T.
0	3ST FI	41163	SAUTE BOEUF 60/80G ST2.5KG ENV. Etat du produit(S = surgelé, H = hygiène, F = frais, A = ambiant) -> Conformément aux règles SEPA, le montant de cette facture sera prélevé sur votre compte bancaire Référence du mandat SEPA: BFS-10037312 - Notre identifiant créancier: FR63ZZZ429556		F #	7,500	KG	13,800	1	103,50
Toute réclamation doit être signalée à votre agence sous 48H après livraison. Cde:1644299597-23/09/25										

CODE FAUX TVA	BASE H.T	MONTANT TVA	TOTAL H.T	MODE DE RÈGLEMENT		DATE FACTURE	NET À PAYER	
1 5,5	103,50	5,69	103,50	Prélèvement SEPA	24.09.2025	EUR	109,19	
TOTAL TVA				ESCOMPTE / INTERETS DE RETARD	DATE EXIGIBILITÉ			
5,69				NON / 3xTX. LEGAL +40€ (L441-6)	10.10.2025			
SIGNATURE DU LIVREUR				PAPILLON DÉTACHABLE À JOINDRE AVEC LE RÈGLEMENT DE LA FACTURE				
SI RÈGLEMENT :				N° CLIENT		N° FACTURE		
				536274		1251619846		
				TYPE FACT		MONTANT DE LA FACTURE		
						109,19		

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les termes et conditions imprimés sur les deux faces du présent document y compris l'attribution de compétence (art. 11) au tribunal de commerce de Paris.
Marchandise reçue en bon état et dans les quantités facturées.